

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 20 juin 2011 à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Florent BOVI, Francesco BREVETTI, Yohan DECLOMESNIL, Anneline GREVIN, Nicolas HEBERLE, Charles KRIER, Régis MAHIEU, Julien MALTRY, Françoise NOMINE, Denis OMLOR

Excusés : Patrick BAYARD, Stéphane BENIER, Christian BICHLER, Carmen CAUDY-RICHARD, Stéphanie D'ACCRISCIO, Jérôme GERARD, Rémi HOSY, Francis PETRAZOLLER

Absents : Raymond KUNTZ, Aimé MERCIER

Assiste : Vincent BLANCHARD

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses de certains absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Directeur Associatif Vincent BLANCHARD comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De la présence d'un stand « tennis de table » lors de la Journée des Associations Mosellanes qui s'est déroulée les samedi 12 et dimanche 13 février 2011 à la Foire Expo à Metz, grâce au concours et à l'aide des clubs de Montigny-les-Metz et Moulins-les-Metz Handisport.
- De la représentation du CD faite par Anneline GREVIN pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Moselle, dont cette dernière fait un bref résumé.
- De la réunion qu'elle a eue avec M. FRANCOIS de la DDCS concernant les attributions des subventions CNDP pour l'année 2011. Elle rapporte les éléments clés de cette consultation et informe qu'une simplification des dossiers (globalisation de plusieurs actions) serait souhaitable. L'idée d'une réunion entre les clubs intéressés, le CD57 et la DDCS est jugée intéressante et sa mise en œuvre sera donc étudiée pour la prochaine campagne 2012.
- De la représentation du CD faite par Patrick BAYARD lors des Universités du Sport à Metz.
- Des dernières nouvelles concernant la demande de subvention Plan Sport Emploi / Impact Lorraine Emploi (PSE/ILE) déposée conjointement auprès des services de la DDCS et du Conseil Régional de Lorraine, et concernant l'emploi de Vincent BLANCHARD, dont le contrat a été transformé en CDI depuis le 1^{er} juin, sur le poste de directeur. Les réponses sont attendues, avec optimisme, pour début juillet.
- De la tenue à Forbach, le 11 septembre 2011, de la prochaine Assemblée Générale du CD57.

Point 2 : Point statistique et Site Internet

Le Secrétaire Général Denis OMLOR commente les statistiques licences à ce jour (3748 licenciés) qui font apparaître une avance de 15 licences sur le chiffre définitif de la saison passée.

Il convient de constater que, par contre, le nombre de licences traditionnelles est inférieur de 28 unités par rapport à la saison 2009/2010 et que l'intégralité de l'avance actuelle est donc liée aux licences promotionnelles.

Le Directeur Vincent BLANCHARD confirme également la création de deux nouvelles associations, CHIEULLES et VOLSTROFF, et les démarches en cours avec CHAMBREY et SAULNY (Reprise d'activité).

Concernant le site internet, le Secrétaire Général Denis OMLOR annonce qu'un travail conséquent de mises à jour régulières est effectué et que le nombre de visites est en nette augmentation par rapport aux mêmes périodes de la saison passée. A titre d'exemple, sur la période allant de janvier à mai, la fréquentation est en augmentation de plus de 20% en 2011 par rapport à 2010.

Point 3 : Point sur les compétitions - Commission Sportive Départementale

Les différents responsables reviennent sur les compétitions organisées depuis le dernier comité directeur et sur les résultats des pongistes mosellans lors des épreuves régionales et nationales, en s'appuyant sur les comptes-rendus parus dans le dernier Pongiste Mosellan.

Concernant le Championnat par Equipes, Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Sportive Départementale, annonce que les résultats complets et validés ont été envoyés aux clubs par voie électronique et que les engagements pour la saison 2011/2012 seront à renvoyer pour le 30 juin, les formulaires étant à récupérer sur le site internet du Comité Départemental par les associations.

Il précise également que, pour les championnats Minimes et Cadets, le brûlage appliqué est le même que celui sur le championnat masculin, sans corrélation entre les différentes épreuves.

Une réflexion en profondeur mériterait aussi, selon lui, d'être menée sur le championnat par équipe départemental dans sa globalité, partant des constats suivants :

- de moins en moins d'équipes en championnat Cadets car beaucoup jouent en seniors... l'idée est donc de le remplacer par un championnat Benjamins.

- le niveau est très/trop hétérogène en Départementale 3... l'idée est donc de créer une Départementale 4 en refondant totalement la pyramide du championnat départemental.

Dans tous les cas, ces éventuelles évolutions doivent encore être précisées, et devront être discutées avec l'ensemble des clubs mosellans, par exemple par le biais d'un questionnaire à réponses fermées.

Denis OMLOR, responsable de la Coupe de Moselle, souligne son excellent déroulement depuis le début de la saison et annonce que cette saison pas moins de 46 équipes se sont engagées, soit un record.

L'innovation qui consistait à regrouper les demi-finales et la finale sur un lieu et en un jour unique, en y ajoutant une rencontre pour la place 3/4, a recueilli l'assentiment de tous, et Denis OMLOR en profite pour remercier le club de Terville, organisateur de cette journée finale qui a vu la victoire de Faulquemont devant Metz.

Anneline GREVIN, présente sur place lors de la finale, s'interroge sur le fait que, contrairement à ce qui se pratique lors de la journée des Titres Départementaux, les vainqueurs reçoivent leur coupe sur place. Une discussion s'engage alors sur le fait de récompenser les épreuves par équipes sur place (intérêt pour les joueurs, pour la convivialité) ou lors de l'Assemblée Générale (attrait de l'AG, présence de plus de dirigeants). La décision est prise pour les saisons futures de remettre sur place aux vainqueurs une coupe, et de remettre aux dirigeants concernés un diplôme lors de l'Assemblée Générale.

Yohan DECLOMESNIL détaille alors les statistiques du Critérium Fédéral, en baisse, les effectifs revenant à ceux observés à l'issue de la saison 2008/2009. S'il apparaît à tous qu'il est encore trop tôt pour tirer des conséquences de la mise en place de la nouvelle formule, il conviendra de bien refaire un effort de promotion de cette épreuve au début de la prochaine saison, en précisant notamment le droit qu'ont les derniers de descendre sur demande dans la division inférieure.

La Présidente Françoise NOMINE tient à préciser les excellents retours qu'elle a eus sur l'organisation des compétitions départementales cette saison, mais regrette que, faute de participants, les championnats de Doubles Vétérans et la troisième journée de championnat féminin aient dû être annulés.

Pour terminer, la Présidente signale le maintien des deux équipes mosellanes qui évoluaient en Championnat PRO : Metz TT en Pro A Dames et en Pro B Messieurs.

Point 4 : InterCD à Besançon

La dernière édition des InterComités de la Zone Est a eu lieu les 4 et 5 juin 2011 à Besançon en Franche-Comté et le CD57 y a été représenté par deux équipes (15 joueurs), quatre cadres dont un délégué, et un arbitre.

En préambule, la Présidente Françoise NOMINE tient à rappeler le coût d'une telle compétition pour le CD57, et donc l'action volontariste du comité sur cette épreuve.

Nicolas HEBERLE, Président de la Commission Technique, rend compte de la réunion de la commission de sélection relative à cette épreuve en précisant les critères en vigueur depuis plusieurs saisons déjà, à savoir notamment les résultats sur les épreuves départementales, régionales et nationales, mais aussi la participation des jeunes pongistes aux différentes actions techniques départementales.

Il regrette par ailleurs la non-réponse de certains par manque d'intérêt, et se montre surtout déçu par cette attitude qui relève de l'irrespect.

Il remercie par ailleurs l'ensemble des joueurs, cadres et arbitre ayant répondu présent pour cette compétition, et souligne leur excellent comportement tout au long du week-end.

Sur le plan sportif, les résultats sont excellents et l'équipe 1, qui partait favorite, a su tenir son rang en s'imposant dans cette édition 2011. Nicolas HEBERLE tient également à féliciter tout particulièrement Vincent PICARD, Thibaut HEIN et Célian DUVAL, invaincus tout au long du week-end.

L'équipe 2, dont l'objectif était d'atteindre les quarts de finale, a rempli son contrat, réalisant un superbe parcours en terminant à la huitième place.

Point 5 : Calendrier départemental

Suite à la réception du calendrier national et régional, le calendrier départemental 2011/2012 est constitué en y incluant les compétitions et actions départementales manquantes, à savoir les compétitions féminines, les titres par équipes et les actions techniques.

L'organisation du Top Départemental Détection est également confirmée au dimanche 13 novembre, avec un début d'épreuves dans la matinée.

La date des Championnats de Moselle Vétérans est quant à elle modifiée par rapport à la proposition régionale, ils se dérouleront le dimanche 18 décembre 2011.

Au moment de placer les dates du championnat féminin, une discussion s'engage sur cette compétition qui malheureusement n'a pas regroupé beaucoup d'équipes cette saison. Décision est donc prise de bloquer une seule journée féminine le dimanche 29 janvier, qui pourra regrouper des compétitions et d'autres animations autour. Le fait de contacter individuellement les féminines mosellanes est également arrêté afin d'essayer d'attirer le plus grand nombre d'entre elles.

Les dates de la Coupe de Moselle seront ajoutées ultérieurement par Denis OMLOR.

Point 6 : Bilan des stages

Le Président de la Commission Technique, Nicolas HEBERLE, revient sur l'organisation des stages de perfectionnement et de masse qui se sont déroulés au gymnase du Puits 2 à L'Hôpital. Il souligne la satisfaction des participants à l'issue de chaque regroupement organisé par le CD57, mais ne peut que regretter que les stagiaires soient toujours issus des mêmes associations.

Le stage de perfectionnement a regroupé 46 stagiaires issus de 13 clubs différents, qui étaient encadrés par 5 cadres techniques. Les participants ont également pu assister aux rencontres de Pro à Metz le 8 mars au soir.

Le stage de masse a vu la participation de 24 pongistes représentant seulement 7 clubs, encadrés par 4 cadres techniques. Cette fois-ci, c'est aux finales des Internationaux de France Juniors que se sont déplacés les stagiaires le jeudi en fin d'après-midi. Durant ce stage Anthony SCREMIN a dispensé une formation de Jeune Entraîneur/Entraîneur Départemental à l'intention de trois candidats.

Point 7 : Tarifs 2011/2012

La Présidente Françoise NOMINE propose les tarifs 2011/2012, s'articulant autour du maintien d'une grande majorité des tarifs de la saison 2010/2011, seuls les engagements aux Finales par Classement, et par souci d'homogénéité aux Championnats de Moselle, sont légèrement augmentés pour se calquer sur les tarifs votés par la Ligue de Lorraine.

Tous les montants des engagements aux compétitions par équipe sont donc maintenus, seule la Coupe de Moselle subira un léger réajustement.

Les tarifs 2011/2012 sont adoptés, tels que proposés, à l'unanimité.

Points 8 et 9 : Championnats de France des Régions et Internationaux de France Jeunes

Vincent BLANCHARD, Commissaire Général des deux manifestations, revient sur l'organisation des ces deux manifestations, toutes deux couronnées de succès.

Les Championnats de France des Régions, organisés conjointement avec Metz Tennis de Table, ont permis de faire une grande répétition à deux mois d'accueillir l'étape internationale du Pro Tour Junior, et donc de cerner les éventuels problèmes afin d'assurer par la suite une organisation de très grande qualité. D'un point de vue financier, le bilan de cette épreuve se révélera positif à hauteur de 9283,47 €, à répartir entre les deux associations.

Concernant les Internationaux de France Jeunes, la tâche s'avéra encore plus ardue. Ce sont plus de 300 personnes, venant du monde entier (l'ensemble des continents était représenté), qui ont pris possession du Complexe Saint Symphorien pendant une semaine. Rejoints dans l'aventure par la Ligue de Lorraine, les deux organisateurs des Championnats de France des Régions se sont donc attelés à la plus importante épreuve de la saison 2010/2011 sur le territoire français.

Rappelant la lourdeur du cahier des charges de l'ITTF, Vincent BLANCHARD en profita pour souligner la qualité du travail effectué par plus d'une centaine de bénévoles dans des domaines aussi variés que la restauration, les finances, les buvettes et bar VIP, les transports, le secrétariat, l'informatique, la promotion et la communication, la réalisation vidéo... Il souhaite également que l'épreuve a eu un impact réel en terme de promotion de notre discipline, grâce notamment à un soutien sans faille des médias (presse écrite, télévisions, radios) qui ont accordé une place importante au tennis de table durant cette période.

Précisant aussi que le comité d'organisation s'était efforcé de respecter le cahier des charges d'un événement « Premium », Vincent BLANCHARD explique qu'il a bon espoir de voir ce label accordé à l'étape messine dès l'an prochain, faisant ainsi un pas supplémentaire vers la pérennisation de ce Pro Tour en terre mosellane.

Le Bilan Financier n'est pas encore définitivement établi, mais il annonce que l'on devrait se diriger vers un bénéfice de l'ordre de 12000€, réparti entre les trois entités.

Françoise NOMINE, Présidente du CD57, ainsi que Vincent BLANCHARD, Commissaire Général, terminent en remerciant chaleureusement les bénévoles des trois associations pour leur grande disponibilité, leur gentillesse et leur compétence, qui ont permis la réussite de ces deux manifestations de prestige, et sans qui rien n'aurait été possible.

Point 10 : Point financier

La Trésorière Générale Anneline GREVIN donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour, dont elle fait lecture :

- Compte Courant : 2533,67€
- Livret Bleu : 30045,15€
- Tonic Plus : 15679,26€
- Compte Manif : 21033,50€

Il en ressort la bonne santé financière du Comité, renforcée notamment par l'organisation réussie des deux manifestations exposées précédemment.

La Trésorière Générale Anneline GREVIN annonce également qu'à ce jour, l'état des comptes clubs vis-à-vis du CD57 laisse apparaître un solde en faveur du comité de 1220,35€.

Le Directeur, Vincent BLANCHARD, précise que les reliquats de la saison 2010/2011 seront ajoutés sur le bulletin d'engagement des équipes pour la saison prochaine, afin de s'assurer de leur règlement par l'ensemble des clubs mosellans.

Point 11 : Divers

La Présidente Françoise NOMINE informe des demandes d'aides reçues du collège Untersteller de Stiring Wendel et du collège Georges De La Tour de Metz, pour leur participation aux championnats de France UNSS.

Renseignements pris auprès des services départementaux de l'UNSS concernant les différentes prises en charge de ce service qui s'avèrent conséquentes, vu l'aide déjà accordée par la Ligue de Lorraine, et considérant que jamais le CD57 n'avait participé financièrement à de telles sorties, la Présidente Françoise NOMINE propose aux membres du comité directeur de ne pas donner suite à ces demandes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Régis MAHIEU en profite pour informer les membres du CD57 que le club de Rouhling dispose désormais d'une salle de 300m² pouvant permettre la réception de certaines épreuves sur environ 8 tables, et que le club vient notamment d'acquérir 6 tables à l'issue des manifestations de prestige organisées par le CD57. A ce sujet, il rapporte les propos de son président de club qui s'étonne que le matériel livré ne soit pas neuf. Vincent BLANCHARD, Commissaire Général des compétitions, répond qu'il avait été clairement annoncé sur le bon de commande qu'il s'agissait de matériel ayant servi pendant la semaine de compétition, ce qui expliquait aussi la remise très importante consentie sur le prix catalogue dudit matériel.

Françoise NOMINE ajoute encore avoir rencontré avec Vincent BLANCHARD les services du Crédit Mutuel, et qu'un partenariat financier à hauteur de 1000€ annuels vient d'être signé avec eux, pour une durée indéterminée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 22h27.